

STAGE DE DIRECTION DE CHŒUR & FORMATION VOCALE Abomey-Calavi (Bénin) du 3 au 7 septembre 2019 Rapport de mission de Thierry THIÉBAUT

Organisation : Fédération Harmonie Cantat du Bénin
À Cœur Joie International
Fédération Internationale de Musique Chorale (IFCM)
Projet Chefs de chœurs sans frontières - Conductors Without Borders (CWB)

PRÉAMBULE

L'initiative de cette première session a été prise au Togo à la fin d'une session de formation début 2019. Serge N'TCHA M'PO, président de la jeune Fédération Harmonie Cantat du Bénin, et chef de chœur, présent à cette occasion, a accepté de s'engager dans une démarche de formation de chefs de chœur dans son pays. Harmonie Cantat du Bénin est membre de la Confédération Africaine de Musique Chorale (CAMC) présidée par Yveline DAMAS.

Thierry THIÉBAUT s'est donc rendu à Cotonou pour cette première rencontre, et avait pris préalablement contact avec l'Ambassade de France pour un rendez-vous avec son Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, accompagné par Serge N'TCHA M'PO, et envisager un soutien financier du cursus envisagé.

DÉROULEMENT DE LA SESSION

Elle s'est déroulée dans une Guest House de la ville d'Abomey-Calavi, dans la banlieue nord de Cotonou, qui est une agglomération très active avec une population jeune. Les déplacements de participants ont donc été limités.

Trois modules ont été mis en place à cette occasion :

1 – Formation vocale : elle a été suivie à raison de 2 heures par jour par 15 choristes, y compris certains chefs de chœur

2 – Formation à la direction de chœur : 2 heures par jour. 17 stagiaires ont régulièrement suivi ce stage

3- Travail sur répertoire avec le chœur d'application composé de 26 chanteurs, stagiaires compris. Les chefs de chœur étant dans leur quasi-totalité de sexe masculin, il en est résulté un certain déséquilibre des voix du chœur d'application (¾ hommes, ¼ femmes)

A remarquer la grande régularité et l'exactitude de l'ensemble des participants. Cela a bien entendu facilité le déroulement de l'enseignement et évité de répéter les explications.



En fin de stage 11 chefs de chœur ont eu l'occasion de diriger pendant la séance de restitution et 4 d'entre eux se sont vus décerner un premier degré de direction.

Le principal handicap des stagiaires est leur faible niveau de déchiffrage. Les chefs de chœur procèdent majoritairement en faisant répéter au chœur les phrases qu'ils chantent et qu'ils ont eux-mêmes apprises par cœur. Des séances régulières organisées localement doivent se mettre en place pour améliorer la lecture des partitions.

Les séances de formation vocale ont permis d'apprécier le bon potentiel des chanteurs. Par ailleurs, leur écoute à l'intérieur des pupitres est plutôt satisfaisante et les voix parviennent à bien se fondre ensemble.

A la différence de la majorité des stages que nous menons en Afrique francophone, les chefs de chœur stagiaires dirigeaient principalement des chœurs indépendants des paroisses. Pour autant, leurs choristes appartenaient également souvent parallèlement à des formations chorales religieuses.

PERSPECTIVES

Ce stage de présentation du cursus de formation doit déboucher sur un cycle de trois années. Nécessité de trouver les ressources financières pour couvrir ce cycle.

Nous avons rencontré avec Serge N'TCHA le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade France, Jean-Michel KASBARIAN. Au cours de notre rendez-vous nous avons appris que le conseiller et son épouse connaissaient bien À Cœur Joie et étaient même venus aux Choralies.

Le dialogue en a été bien facilité « et nous avons pris la décision conjointe de rédiger une convention triennale de partenariat entre l'Institut Français de Cotonou et À Cœur Joie International pour les années 2020 – 2021 et 2022.

De part et d'autre il a été décidé de mettre en place cette convention à la fin de l'année et de commencer le cycle de formation début 2020.

Le budget ainsi dégagé ne pourra probablement pas couvrir dès la première année le coût total de cette formation. Un soutien complémentaire du projet CWB sera nécessaire. La rédaction de la convention et de son annexe financière est en cours.



Thierry THIÉBAUT
12 septembre 2019

Thierry THIÉBAUT

Le 12 septembre 2019